

Ateliers Mobilité

Depuis le 9 octobre 2018, plusieurs réunions des ateliers mobilité se sont tenues dans notre commune et, actuellement, c'est une quarantaine de Collongeois qui participent régulièrement à un ou plusieurs des 4 thèmes principaux, à savoir : Pistes cyclables, mobilité douce - Transport en commun, circulation - Chemins piétons - Aménagements des hameaux. Chaque groupe, formé par affinité, a pu se retrouver en dehors des réunions régulières effectuées en Mairie et ainsi avancer plus rapidement dans l'élaboration d'un ensemble de propositions riches et réalistes. Vous pouvez lire ci-dessous un résumé des idées, des actions entreprises, à entreprendre dans le futur ou à travailler encore.

Thèmes : Pistes cyclable – Mobilité douce

Un travail important et précis a été effectué pour cartographier les secteurs où il serait pertinent de mettre en place des pistes cyclables sur notre commune. Ce groupe a mis en évidence, si besoin était, les secteurs sensibles qui sont entre autres le centre du bourg, le carrefour de la route départementale RD1206 ou le passage sur l'autoroute. Sur ce point précis du passage sur l'autoroute, grâce aux relations régulières entretenues avec l'ATMB depuis le début du mandat, une nouvelle réunion effectuée fin 2018 nous a permis de préciser et finaliser la mise en place d'une passerelle « piétons- vélo » au droit du pont actuel. Cet édifice devrait voir le jour, sauf imprévu, au début d'année 2020 (avril). Un aménagement spécifique de pistes cyclables sera étudié prochainement pour favoriser, en toute sécurité, l'entrée et la sortie de cette passerelle. Dans le même temps et en partenariat avec la commune d'Archamps, une piste cyclable sera réalisée en partie sur la route du Plan. Cet itinéraire, reliant Archamps à Collonges sous Salève, sera prolongé dans le futur par une liaison uniquement « mode doux » qui reliera Collonges sous Salève à Bossey (2020-21).

Thème : Transport en commun

Un travail de fond a été entrepris par une personne sur l'étude d'une création de navette qui circulerait intra-muros avec des fréquences différentes suivant les heures. L'objectif est de permettre à des Collongeois d'aller rapidement du village aux départ des bus (Ligne M, 44, 62 et Lisha). C'est un projet important qui demandera du temps pour être finaliser. Différents contacts ont déjà été pris avec les acteurs connus de ce type de transport en commun (RATP-Dev entre autres). La compétence liée à la mobilité est à la charge de la CCG à ce jour, ce qui n'empêche pas de réfléchir et d'agir sur un projet interne propre à Collonges sous Salève.

Thème : Circulation automobile

L'objectif qui est de pondérer la vitesse dans notre village est acquise. Suite au constat énoncé dans l'étude mobilité effectuée par l'agence Akhènes et suite au très bon travail des personnes impliquées dans cet atelier, plusieurs actions seront entreprises cette année. En premier lieu la réfection de la route de Verdi et du début de la route de Bossey sera une zone à 20km/h donc priorité aux piétons, puis aux cyclistes mais qui autorisera la circulation automobile contrainte à 20km/h maximum. Une chicane sera mise en place au niveau des écoles. Comme indiqué précédemment, une passerelle sera mise en place à côté du pont de l'autoroute. Cet édifice sera réservé aux piétons, cyclistes et personne à mobilité réduite et devrait faciliter considérablement la circulation sur cette zone difficile actuellement. A l'usage des réglementations et des aménagements supplémentaires seront mise en place si nécessaire.

Un autre point important concerne la remise en service des feux tricolores, situés au carrefour de la route de Genève et de la RD 1206. Elle sera effectuée en milieu d'année. L'objectif étant de fluidifier le trafic automobile venant de notre village à certaines heures critique du matin et du soir. Nous expérimenterons différentes temporisations de feux, différents schémas avant d'arrêter une situation.

Thème : Chemins piétons

Plusieurs personnes ont décidé de prendre en charge l'inventaire des chemins piétons existants de façon à évaluer les endroits où une signalétique claire devra être installée ou modifier. Par exemple, nous nous sommes rendu compte que le chemin des Vignes nécessitait un marquage plus clair, plus lisible. Une ou plusieurs propositions ont été faites pour que cette signalétique soit facilement reconnaissable pour l'utilisateur. Le groupe travaille actuellement à une signalisation unique qui sera systématiquement mise en place sur nos chemins pédestres. Un travail est aussi en cours pour finaliser des chemins qui aujourd'hui sont interrompus et pour créer dans le futur de nouveaux itinéraires.

Le marquage de nouveaux passages piétons se fera au cas par cas.

Thème : aménagement des hameaux

Une équipe s'est constituée pour réfléchir sur le hameau du Bourg d'en Haut. Les problématiques abordées étaient la préservation des lieux (Château, maisons de village, ruelles et chemin des Chênes, ...), la circulation et le stationnement dans ce hameau. Dans les suggestions retenues apparaît la mise en place de panneaux signalétiques pour réglementer la circulation aux seuls riverains, pondérer la vitesse des automobiles et inciter les piétons, cyclistes et automobilistes à plus de civilité. La pose de barrière en bois interdisant la circulation des véhicules à moteur (sauf pour les engins agricoles) dans le chemin des Chênes va être effectuée cette année ainsi que la pose d'une ou plusieurs « canisette » aux abords de ce secteur. Sur le site du Fer à Cheval et dans le cadre de la mise en place d'une Maison de Santé, qui doublera la capacité des praticiens, une réflexion est en cours afin d'augmenter les places de stationnement pour les futurs patients et riverains.

Sujets de réflexion futur

- Réflexion sur la mise en place d'un macaron pour le stationnement de certains habitants de Collonges sous Salève.
- Etudes sur certains carrefours du village à sécuriser (Vovray-Le Coin, Cabinet médical, Route des Bornants, ...etc).
- Mise en place de chicane sur des itinéraires où la vitesse n'est pas respectée (route du Poirier à l'Ane, Route de la Combe, ... etc).